

à l'élaboration d'une convention. D'autres ont exprimé des préoccupations sur certains points ou demandé davantage de temps pour examiner plus avant le projet d'articles.

La CDI a pourtant consulté les Etats membres sur son travail dès 2015 et nous avons reçu de sa part le projet final d'articles en 2019. Il est maintenant temps d'aller de l'avant. La Sixième Commission porte une responsabilité dans le traitement des recommandations de la CDI : des divergences d'opinion ne doivent pas entraîner la répétition stérile d'arguments déjà avancés, ni amener la Commission à ajourner sans cesse sa décision.

Monsieur le Président,

Les années précédentes, des solutions concrètes ont été proposées pour permettre une véritable discussion sur le projet d'articles de la CDI, de manière transparente et inclusive. M

with genocide and war crimes, there is still no universal convention on crimes against humanity. Now we have the opportunity to fill this gap. It is our responsibility to seize it.